

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 23 Février 2022

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 25 juin 2022 à 11h00 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Arnaud BERNEZ, Jean-Philippe BOLLE.

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Sylvie BABIGEON, Michel FICK, Florence LEGROS, Estelle MERCIER, Nathan ROY.

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Florence LEGROS à Arnaud BERNEZ

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Sylvie BABIGEON à Jean-Philippe BOLLE

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Approbation du plan préventif de rétablissement

Vu la directive européenne 2014/59/UE BRDD sur le redressement des banques et la résolution de leurs défaillances,

Vu les textes de l'EBA (Autorité bancaire européenne),

Vu l'article L 613-35 du Code Monétaire et Financier modifié par l'ordonnance n°2015-1024 du 20 août 2015,

Vu l'arrêté du 11/09/2015,

Vu la recommandation de la BCE du 05/02/2016,

Considérant que ces différents textes imposent aux établissements de crédit l'élaboration de Plans Préventifs de Rétablissement visant à éviter les défauts en cas de crise grave,

Considérant que le Crédit municipal de Nancy est un établissement de crédit,

Vu la délibération 2017/014 du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 19 mai 2017 approuvant le Plan Préventif de Rétablissement du Crédit Municipal de Nancy,

Vu la transmission du 1er Plan Préventif de Rétablissement du Crédit Municipal de Nancy à l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) en date du 14 juin 2017, ainsi que de ses différentes actualisations annuelles,

Vu le rapport ci-joint en annexe, le Conseil approuve le Plan Préventif de Rétablissement actualisé.

Ce plan fera l'objet d'une mise à jour - toujours validée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nancy - en cas de modification significative d'une de ses composantes.

Pour extrait conforme,

Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance

Transmis au contrôle
de légalité le 05/07/2022
Affiché le 05/07/2022

